INFORMATIONS GENERALES	
DOCUMENTS DE REFERENCE	Procès verbal de bornage réalisé le Permis d'aménager accordé le 28 mars 2025 numéroté PA n°017 232 25 0001
NUMERO DU LOT	7
REFERENCE CADASTRALE	A n°1041-1054-1062
SURFACE TOTALE	624²
SUPERFICIE MAXIMALE DE PLANCHER	300m²

SPECIFICITES REGLEMENTAIRES DE CONSTRUCTIBILITE

REGLEMENTATION SPECIFIQUE

- ⟷ : Sens de faitage obligatoire de la plus grande façade de la construction principale
- : Bande d'implantation d'une des façades de la construction principale
- : Clôture de type 1 en grillage souple doublée d'une haie fleurie à la charge de l'acquéreur
- : Clôture de type 2 en grillage souple doublée d'une haie champêtre à la charge de l'aménageur
- : Places du midi - emplacements fixes obligatoires

LEGENDE

- Contour lot
- Bornes nouvelles de limite
- Coffret électrique
- Adduction d'eau potable
- Adduction Fibre optique
- Adduction Assainissement

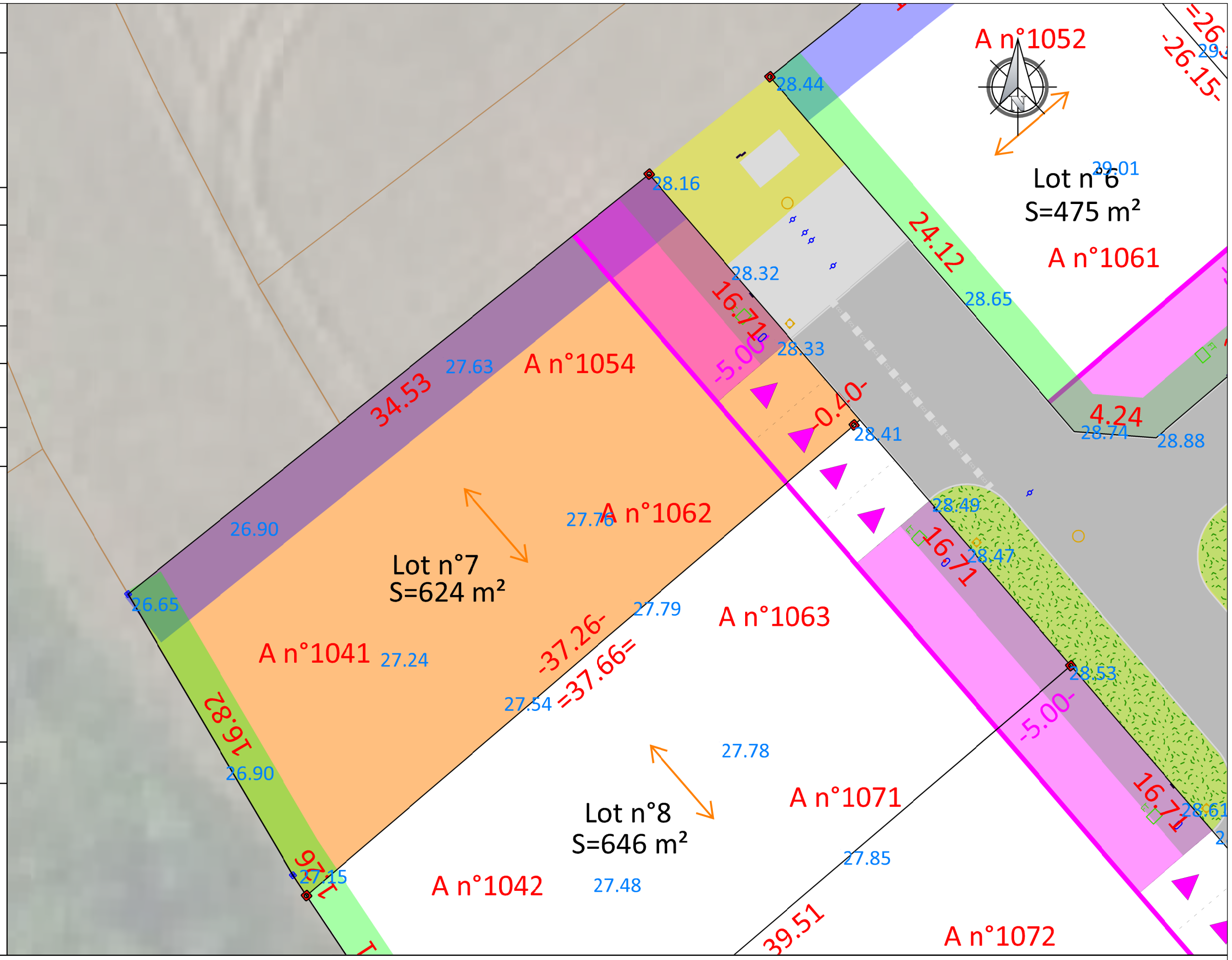

INGÉNIERIE CONSEIL
2, chemin des Frênes -17100 SAINTES
Contact : 06 71 94 85 48 - guillaume.2gic@gmail.com

AGT GÉOMÈTRES - EXPERTS
CABINET GUILLEMET 12, rue des rochers - 17100 SAINTES
Contact : 05 46 93 59 84 - saintes@agt-geometre.com

GPM AMENAGEMENT
32 avenue des Fourneaux
17690 ANGOULINS

Lotissement : Les Lilas
17120 MEURSAC

Numéro du dossier	24-075
Date	01.09.2026
Format d'impression	A3
Echelle	1/200

PLAN DE BORNAGE ET DE VENTE DES LOTS

LOT n°7